

L'association Jean-Louis Mégnier de lutte contre la maltraitance et le harcèlement au sein de l'hôpital public a pris connaissance d'une part des dernières déclarations de la ministre des affaires sociales et de la santé sur la stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail de l'ensemble des professionnels de santé, d'autre part du rapport de l'Inspection générale des affaires sociales sur les risques psycho-sociaux des personnels médicaux rendu public le 10 janvier 2017.

L'association considère que la souffrance au travail, les conflits et situations complexes, les risques psycho-sociaux, le harcèlement moral et sexuel sont enfin réellement pris en compte. Elle regrette qu'il ait fallu le drame du suicide du Pr Jean-Louis Mégnier pour susciter une telle prise de conscience.

L'association approuve la désignation de monsieur Edouard Couty comme médiateur national, car il a l'expérience, l'autorité morale et les qualités humaines pour mener à bien la mission qui lui est confiée. Sa première tâche sera d'essayer de résoudre rapidement la quinzaine de situations personnelles que l'association a signalée au ministère. Ces cas sont particulièrement préoccupants en raison de la durée du harcèlement et de son retentissement sur l'état de santé des praticiens concernés.

L'association souhaite travailler de façon étroite avec le médiateur national.

L'association constate sur de nombreux points une identité de vue avec les auteurs du rapport de l'Igas. Ces derniers font un constat lucide des manques actuels dans la résolution des situations de souffrance au travail auxquelles sont confrontés les médecins hospitaliers.

Les mesures préconisées dans ce rapport rejoignent en grande partie celles que l'association Jean-Louis Mégnier a proposées dans son manifeste et à la direction générale de l'offre de soins, qu'il s'agisse du volet préventif, curatif ou répressif.

L'association fournira dans les jours à venir une analyse détaillée du rapport de l'Igas.

Il reste à œuvrer tous ensemble pour que les dispositifs envisagés se mettent réellement en place, apportent des solutions effectives et puissent s'étendre aux autres catégories de personnels hospitaliers, lesquelles sont exposées aux mêmes phénomènes de maltraitance et de harcèlement que les médecins.

Rien ne serait pire que d'annoncer un plan ambitieux qui ne déboucherait pas sur un changement profond des mentalités et des comportements. L'association Jean-Louis Mégnier prendra part à ce changement avec une grande détermination.

Le bureau de l'association Jean-Louis Mégnier